teur, l'auteur de l'assassinat commis l'année dernière, dans la nuit du 22 au 23 août sur une dame Pelletier. Cette femme était en effet, à cette époque, employée de la dame Pelletier, mais on n'avait recueilli contre elle aucun indice qui put la faire considérer comme ayant commis ou aidé à commettre le crime,

— Un très-grand incendie a éclaté dans la commune de Saint-Martin-en-Gatinais, arrondissement de Châlon (Saône-et-Loire). Un enfant a été brûlé, un homme a été très-grièvement blessé. Les pertes de bestiaux sont considérables. — Le ministre de l'intérieur a mis une somme de 800 francs à la disposition du préfet pour les premiers secours.

— Une lettre de Valparaiso apprend au *Temps* que le tremblement de terre du Pérou s'y est fait sentir le même jour qu'à Iquique, le 9 mai à 8 heures 30. Il y a eu de nombreuses victimes. Pendant trois jours consécutifs la mer s'est élevée à deux mètres au-dessus du niveau des plus fortes marées. — Le volcan éteint du désert d'Atacamar le Llallaissai s'est réveillé et a jeté des flammes. Ce phénomène a été observé par M. de Pissis, du haut des Aquas Blancas.

CHOSES ET AUTRES

***

Un mot épique d'un grand couturier :

— Moi je puis toujours dire à mes clientes ce que coûteront les toilettes que je leur fais. Je puis toujours le dire *à mil ou douze cents francs près!...*

***

Un spéculateur décavé va trouver un banquier un peu trop connu, et en désespoir de cause lui demande une place :

— Monsieur, dit-il d'une voix émue, je suis un vétéran de la Bourse... J'ai pris de toutes les valeurs que vous avez émises.

Le banquier le toise de la tête aux pieds :

— Je ne demanderais pas mieux... mais voyez-vous, j'ai besoin d'employés intelligents...

***

Calino n'a rien gagné à être devenu père de famille.

Son jeune fils lui *rive son clou* à chaque minute.

— Tu ne seras donc jamais matinal ! s'écria l'autre jour Calino en se dressant à son chevet; vois cependant ce qu'on gagne à se lever de bonne heure : je viens d'apprendre qu'un homme a trouvé au point du jour une bourse d'or dans son chemin. Ah !

L'enfant *répondit en s'écriant* :

— Cela prouve que celui qui a perdu la bourse s'était levé encore plus matin que celui qui l'a trouvée.

La banque de Paris était demandée à 970.

Affaires à peu près nulles sur les actions des autres sociétés de crédit.

Logogriphe

Oui, je suis brut et dur, mais on peut me polir.
Un habile ouvrier sait si bien m'embellir,
Que, sans avoir recours à l'art de la peinture,
Je représente la nature.
Lecteur, ôte ma tête, et tu verras après
Qu'on *me* trouve dans les forêts,
Dans les jardins, dans les campagnes.
Dans les plaines, sur les montagnes,
En un mot dans tous les pays;
Devine à présent qui je suis.

Le mot de logogriphe d'hier, est : *flamme, lame.*

NOUVELLES DU MATIN

UN TE DEUM

Moscou, 30 juin.

Un *Te Deum* a été chanté dans la célèbre cathédrale de Kazan en l'honneur des victoires remportées par les Monténégrins.

LE PONT SUR LE DANUBE.

St-Pétersbourg, 2 juillet.

Simnitza, 1er juillet. — (Officiel.) — Tout va bien, le 28 juin les Russes ont commencé à construire un pont qui devait être achevé hier; mais dans la nuit du 29 au 30 une tempête causa de grands dommages et fit sombrer 26 pontons. Le pont ne sera terminé que ce soir.

AFFAIRE TOURVILLE.

Botzen, 2 juillet.

Par onze voix contre une, le jury a reconnu de Tourville coupable d'assassinat sur la personne de sa femme.

En conséquence, de Tourville a été condamné à la peine de mort.

N. B. De Tourville est un français, il est né à Valenciennes et s'est fait naturaliser anglais. Il était accusé d'avoir jeté sa femme dans un précipice, et prétendait que la mort de celle-ci était le résultat d'un accident.

Nouvelles du soir

Le gouvernement et les élections

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante que publie aujourd'hui le *Journal officiel*.

Monsieur le préfet,

La dissolution de la chambre des députés prononcée par M. le Président de la République; sur l'avis conforme du Sénat, a créé une situation sur laquelle je viens appeler toute votre attention. Il en découle, en effet, pour le Gouvernement, des devoirs qui ne manqueront pas d'inspirer votre langage et votre conduite.

De longs débats ont précédé, soit devant la Chambre des députés, soit devant le Sénat, le vote émis par la haute Assemblée, dans la mémorable séance du 22 juin. Quelque effort qu'on ait pu faire, rien n'a pu changer la nature de l'acte du 16 mai, et le Sénat a donné à M. le maréchal de Mac-Mahon un témoignage éclatant de sa confiance et de son concours.

M. le Président de la République avait fait appel aux conservateurs de tous les partis : il a été entendu de tous. Tous ensemble ont reconnu, avec le chef de l'Etat, les périls dont la France était menacée par les actes et par les tendances de la Chambre des députés. Une majorité parlementaire, dominée chaque jour davantage par les éléments les plus avancés du parti radical, entraînait la France à sa désorganisation politique et sociale. En nous arrêtant sur cette pente, M. le Président de la République a si manifestement répondu au sentiment public que les hommes les plus profondément séparés par leurs origines ont confondu leurs rangs pour venir autour de lui applaudir à sa patriotique résolution.

Mais il ne faut pas l'oublier, monsieur le préfet, si l'acte du 16 mai a provoqué entre les conservateurs de toute nuance un pareil accord, c'est parce que M. le Président de la République l'a accompli dans l'exercice régulier de ses droits constitutionnels, en affirmant bien haut, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, que le respect des institutions qui nous régissent serait la base constante de sa politique. C'est par là seulement que le chef de l'Etat a pu réunir dans une même pensée des hommes venus de côtés différents ; c'est par là seulement qu'il a pu les associer à un programme qui, à raison même du caractère révisable de la Constitution, n'implique pour personne le désaveu d'aucune conviction, mais ferme, jusqu'en 1880, l'arène aux compétitions rivales, par la fidèle et stricte observation de la première loi du pays. D'ailleurs, le parti conservateur s'est toujours honoré en respectant les institutions régulièrement établies. Il lui appartient de donner, le premier, l'exemple de l'observation sincère et loyale des lois par lesquelles l'Assemblée nationale a constitué la République.

Vous aurez donc soin, monsieur le préfet, de bien fixer à cet égard l'opinion publique. Que personne ne l'ignore, en faisant obstacle, quand il en était temps encore, à la prédominance d'une Assemblée qui tendait rapidement à annuler le pouvoir exécutif et le Sénat, le Maréchal de Mac-Mahon a conjuré d'avance une de ces crises violentes dont notre histoire offre de si tristes exemples et dans lesquelles périssent toutes les institutions régulières.

Vous ferez pénétrer ces vérités partout. Votre rôle est de vous mettre continuellement en rapport avec les populations, pour empêcher qu'on ne les égare et qu'on ne les trompe. Les gouvernements n'ont pas seulement pour mission de régler au jour le jour les questions d'administration publique qui se présentent à leur examen; ils ont, avant tout, un devoir de direction générale et d'initiative énergique qui leur commande d'éclairer l'opinion et de la protéger contre les erreurs sans nombre propagées par les partis hostiles. Ce devoir est plus impérieux aujourd'hui qu'à aucune autre époque. Il s'impose plus étroitement à nous, à l'heure où des hommes, hier encore honorés d'un mandat public, répandent systématiquement dans le pays les bruits les plus ridicules et les plus faux, annoncent la guerre quand la paix est assurée, cherchent à inquiéter les intérêts quand la hausse des fonds publics atteste une confiance générale et croissante, et s'efforcent de semer ainsi des alarmes chimériques, quand la nation demande le recueillement, le repos et le travail.

En ramenant le pays à l'exacte appréciation des faits, vous le préparerez à la grande manifestation électorale pour laquelle il sera bientôt convoqué. Dans tous les temps et sous tous les régimes, on a beaucoup discuté sur l'intervention du Gouvernement dans les élections. Cette question, si souvent débattue, je n'hésite pas à l'aborder à mon tour avec la plus entière franchise.

Le Gouvernement, monsieur le préfet, n'a pas seulement le droit, il a le devoir de faire connaître au corps électoral les candidats qui soutiennent et les candidats qui combattent sa politique. Il a non-seulement le droit, il a le devoir de dire aux populations : Voilà le candidat avec lequel je suis en dissentiment, voilà au contraire le candidat qui représente mes tendances et mon programme. Vous êtes libres de choisir, mais ainsi averties, vous choisirez du moins en pleine connaissance de cause. Par ce langage, le Gouvernement ne fait rien autre chose qu'éclairer les électeurs, et il serait étrange qu'on lui contestât le droit de le tenir. Ne voyons-nous par trop souvent nos adversaires s'efforcer d'agir sur l'esprit public par le mensonge, par la calomnie, par la peur, par les manœuvres les plus répréhensibles ? Ne voyons-nous pas les lieux publics fréquemment transformés en de véritables foyers de corruption électorale où l'on s'adresse de la manière la plus grossière à l'ignorance et à la crédulité ? En présence de tels faits, comment hésiterions-nous à mettre en garde le suffrage universel contre les piéges qu'on ne cesse de lui tendre ?

Les élections du 20 février contiennent d'ailleurs sur ce point des enseignements qui ne sauraient être perdus. Quand on relit les circulaires des candidats de cette époque, on est frappé de ce fait constant, que tous invoquaient, comme titre principal à la confiance publique, leur dévouement au Maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi que sous ce grand patronage, étrangement usurpé, on a vu les électeurs abusés choisir la plupart de ceux qui ont été depuis les adversaires déclarés du chef de l'Etat.

Il importe de déjouer de tels artifices, et vous saurez, monsieur le préfet, démasquer les faux dévouements.

En même temps, vous ferez appel, dans la lutte qui va s'engager à l'union de tous les conservateurs.

Pour exercer, au milieu des rivalités qui pourraient se produire, une médiation efficace, vous n'aurez qu'à vous souvenir que le Gouvernement, modérateur naturel des partis, doit ne mettre sa puissance au service d'aucun d'eux, mais faire entendre à tous le langage de la conciliation et de la concorde. Méritez par votre impartialité et par votre sagesse, de devenir entre tous un arbitre écouté. Sachez, par votre autorité morale, obtenir les sacrifices momentanés nécessaires à notre œuvre commune. La France, dont l'intérêt domine tous les antagonismes, exige à l'heure qu'il est, le désintéressement de tous ceux qui savent l'aimer et la servir : elle a besoin de l'unité de leurs efforts.

Votre action ne saurait être contrariée par ceux qui représentent à un degré quelconque le Gouvernement. Les fonctionnaires de tout ordre sont unis au pouvoir qui les nomme et dont ils exercent la délégation, par des liens qu'ils n'ont pas le droit d'oublier. Nous ne pourrions admettre l'hostilité d'aucun d'eux. Ceux qui ne craindraient pas de faire usage contre le Gouvernement de l'autorité même qu'ils tiennent de lui, ne devraient espérer aucune tolérance, ni compter sur aucune faiblesse. Vous leur rappellerez aussi, monsieur le préfet, qu'ils se doivent à eux-mêmes de se montrer inaccessibles à toutes les intimidations comme à toutes les suggestions dont ils peuvent être l'objet. On a voulu les inquiéter et les troubler, en portant à la tribune de bruyantes mais vaines menaces ; je craindrais de faire injure à leur caractère si je supposais un seul instant que le sentiment du devoir a pu être ébranlé dans leur cœur. Je compte sur eux, comme ils peuvent compter à leur tour sur le Gouvernement qui saura tout à la fois les diriger par ses instructions et les couvrir de sa responsabilité.

Je n'est pas à entrer ici dans plus de détails sur les questions diverses qui peuvent s'élever.

Vous les résoudrez toutes aisément en vous inspirant des princip que le viens d'exposer. Je suis prêt d'ailleurs à vous transmettre mon avis sur chaque cas particulier.

Je sais au surplus que les grands intérêts politiques dont vous êtes chargé ne vous feront pas négliger les affaires administratives de votre département, et que les populations vous verront toujours au milieu d'elles, attentif à satisfaire leurs besoins.

Je n'ai point cherché, monsieur le préfet, à élargir le cadre de votre action et de votre autorité. J'en ai indiqué seulement toute l'ampleur, pour que vous ayez constamment à l'esprit l'étendue de vos droits et de vos devoirs. Vous remplirez d'autant mieux votre mandat que le but assigné à vos efforts vous paraîtra plus élevé.

Le Gouvernement réclame pour le pays toute votre énergie, tout votre dévouement. Il vous a associé à une œuvre politique dont le but est d'assurer à la France l'ordre, la sécurité, la paix. Vous vous montrerez digne de la confiance du Maréchal de Mac-Mahon, et, soyez-en sûr, le Président de la République, à son tour, n'oubliera pour personne les services rendus à la patrie. Je vous signalais, en commençant, l'accord si complet qui existe entre le Président de la République et le Sénat. Grâce à cette union fermement assurée, le Maréchal de Mac-Mahon exercera jusqu'au terme de son mandat le pouvoir qu'il a reçu pour maintenir la paix au milieu de nos discordes et sauver malgré les fautes des partis, l'avenir et la grandeur de la France.

Le pays, en répondant à son appel, lui rendra cette tâche facile.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

On lit dans le *Journal officiel* :

Aux termes de la loi du 10 août 1871, la session des conseils généraux s'ouvrant le premier lundi qui suit le 15 août a pour objet principal :

1° Le répartement entre les arrondissements du contingent des contributions directes assigné au département par la loi annuelle de finances :

2° La décision sur les propositions de dégrèvement faites, s'il y a lieu, par les conseils d'arrondissement;

3° Le vote des centimes additionnels à ajouter dans les rôles au principal des contributions directes pour constituer les recettes du départemental, afin d'assurer le payement tant de ses emprunts que de ses dépenses ordinaires et extraordinaires;

4° Le vote du budget départemental pour l'exercice suivant, eu égard au montant présumé des recettes résultant du produit des centimes additionnels.

Mais la Chambre des députés ayant refusé de voter la loi des contributions directes avant sa séparation, les conseils généraux seront dans l'impossibilité de remplir leur mandat dans leur session légale ordinaire, puisque ne connaissant pas le contingent assigné à leur département, ils ne peuvent ni en faire le répartement entre les arrondissements ni voter les centimes additionnels à ajouter à ce contingent pour constituer les recettes du budget départemental, ni savoir à quel chiffre s'en élèvera le montant qui dépend de celui du contingent, ni par conséquent délibérer le budget en recettes et en dépenses, puisque le principal élément pour sa formation leur ferait défaut.

Par la même raison, les préfets sont dans l'impossibilité de préparer les propositions budgétaires à soumettre aux conseils généraux, et les conseils d'arrondissement de délibérer sur le sous-répartement du contingent de l'arrondissement entre les communes.

La session d'août ne peut donc avoir l'objet prescrit par la loi, et il sera nécessaire d'en avoir une autre avant la fin de l'année.

Dans ces conditions, le gouvernement a jugé qu'il était inutile de procéder au renouvellement des membres de la série sortante avant l'expiration des six années, qui sont le terme légal de leur mandat, et avant les élections législatives.

On écrit de Paris, 3 juillet 1877, 5 h. 30 matin.

Le *XIXe Siècle* commente la dernière phrase de l'ordre du jour du président de la République «que je remplirai jusqu'au bout.»

Le « jusqu'au bout » de M. de Mac-Mahon nous semble fort clair. Il veut dire que, quoiqu'il arrive, et quelque soit le résultat des élections, le maréchal ne donnera pas sa démission. Le vote de l'assemblée nationale l'a fait président de la République jusqu'en 1880, il demeurera président jusqu'à l'expiration de son mandat.

Il y est, il y reste.

A ce «jusqu'au bout» là, nous n'avons rien à dire. »

Le *XIXe Siècle* ajoute d'autres considérations sur l'effet que pourront avoir les élections relativement au maintien des ministres actuels.

Le *Siècle*, cite l'ordre du jour adressé aux troupes par le maréchal de Mac-Mahon, à la suite de la revue de 1874 et fait observer que l'ordre du jour d'hier n'est pas autre chose que la reproduction textuelle de celui du 28 juin 1874 dont voici la fin :

« Cette partie de la mission (le dépot de l'ordre du jour et de la paix publique) qui m'a été imposée vous appartient également.

» Nous la remplirons ensemble jusqu'au bout, maintenant, partout avec autorité de la loi et le respect qui lui est dû. »

L'*Evénement* publie cette information qui semble bien hasardée.

M. Jules Grévy président de l'ancienne chambre des députés quittera Paris jeudi prochain pour se rendre dans le Jura.

« Il ressort de renseignements très-sérieux qui nous sont transmis, que, dans le cas où certaines éventualités annoncées par les journaux réactionnaires viendraient à se produire, M. Jules Grévy adresserait aux électeurs une circulaire pour leur recommander les 363 députés qui ont signé le manifeste des gauches et voté leur ordre du jour.»

Paris-Journal n'approuve pas entièrement les poursuites contre la presse :

» De nombreux journaux intransigeants ont été condamnés. Les uns, comme le *Radical*, en sont morts. Les autres, devant une grèle de mois de prison et de milliers de francs d'amende, se modèrent pour ne pas mourir.

» Nous ne critiquons par les jugements qui les ont frappés : nous savons le respect dû à la chose jugée. Mais nous pensons que ce qui est irréprochable au point de vue du droit, est loin de l'être au point de vue de la politique.

» Il faudrait laisser la presse exprimer la pensée des partis ; tolérer, ajoute-t-il, tant que nous ne serons pas rentrés dans l'ordre régulier, les écarts et les excès de la plume. Il faut que les oreilles entendent ces doctrines et que les yeux voient ces passions, que vous avez signalées justement et patriotiquement, mais que, par un souci trop vif de la légalité, vous empêchez, sans les détruire, de se montrer. En ne gênant pas leurs paroles, vous vous justifierez, et, ce qui vaut mieux, vous éclairerez le pays, qui vous comprendra et vous soutiendra. »

Petite bourse du Boulevard.
Emprunt 106.60 55 60 55 58 3/4.
Turc 8.70.
Italiens 70.85 72.75.
Chemins 300 298.75.
Egypte 206.25.
Banque 337.50.
Fiorins 58 3/4 13/16.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

GUERRE D'ORIENT

Lemberg, 2 juillet, 2 h. 55 soir.

Ce matin à six heures, le bombardement a recommencé. Les batteries russes ont tiré sur Routschouk, et les batteries turques sur Giurgewo.

Six monitors turcs ont bombardé le village de Gibrieni sur les bords de la mer Noire. Les Turcs après s'être informés si les Russes étaient présents, ont disparu ; deux de ces monitors se sont dirigés vers Sulina.

On assure que les Russes sont entrés à Tirsova.

Hier, quatre chaloupes russes ont tenté de faire sauter un monitor turc près de Nicopolis. Un officier russe a blessé avec son revolver le capitaine du monitor. Toutefois, celui-ci a réussi à éviter les torpilles russes.

Raguse, 2 juillet.

Suleiman-Pacha organise l'armée de Podgoritza. Les Turcs se préparent à attaquer le Monténégro, mais l'attaque n'aura pas lieu avant l'arrivée des approvisionnements attendus de Mostar par Klek, où ils sont embarqués sur des vapeurs turcs pour Autivari. Les Monténégrins sont prêts à se défendre.

Kragujevac, 2 Juillet.

Le prince vient d'ouvrir la skouptina par un discours qui a été fort acclamé. Dans ce discours, il rappelle les efforts de la Serbie pour l'accomplissement de sa mission nationale; il exprime la confiance que le sang serbe n'a pas été versé infructueusement pour les chrétiens d'Orient et pour l'avenir de la Serbie, il mentionne l'accueil bienveillant qui lui a été fait par l'empereur Alexandre, lors de son récent voyage et les assurances qu'il a reçues de lui que la Serbie serait toujours l'objet de la solicitude impériale.

Le prince invite la Scoupchtina à procéder avec confiance à son œuvre législative ; il recommande la concorde et une grande circonspection pour ne pas compromettre les heureuses perspectives que présente la situation et pour maintenir la Serbie à la haute situation qu'elle a acquise.

Le prince a ajouté que la situation financière prendra naturellement la première place dans les délibérations de l'assemblée.

Le prince fait enfin part de la naissance de son fils qu'il élèvera dans l'amour du pays pour être digne de l'affection que le peuple Serbe a vouée aux Obrenevich.

Berlin, 2 juillet.

La *Post* dit que le prince impérial a rendu hier visite à M. de Bismarck. Le prince a reçu dans le courant de la journée, les ambassadeurs de Russie et d'Italie.

Berlin, 2 juillet.

Le prince Bismarck est parti cette après-midi pour Schœnhausen, d'où il ira à Friedrichsruhe.

Il se rendra dans le courant de la semaine, à Varzin en passant par Berlin.

Berlin, 2 juillet.

Un bruit d'après lequel l'exportation des chevaux serait sur le point d'être interdite est très-répandu en ce moment. Si la mesure dont il s'agit est prise réellement, il ne faudra pas l'attribuer à un motif politique, mais à l'intention que l'on a de sauvegarder les intérêts économiques.

Londres, 2 juillet.

Le *Standard* annonce que, en suite de l'état actuel des affaires dans l'Est, le gouvernement anglais a donné ordre à la flotte de la mer Méditerranée de se rendre, sans délai, à la baie de Besika.

Il ne faudrait pas attacher de signification fâcheuse à cette mesure; ce mouvement de la flotte n'est qu'une simple et ordinaire mesure de précaution, qui n'a nullement pour but d'influencer l'action de la Turquie.

NOUVELLES DE ROME.

Rome 2 juillet.

Le Pape souffre en ce moment d'une grande faiblesse.

Un commissaire spécial a été chargé par le Pape d'étudier les différends existant entre la Russie et le Vatican, et de résumer les questions devant servir de bases aux négociations qui seront prochainement engagées.

Toutes les nouvelles relatives à des propositions faites par la Russie n'ont aucun fondement.

Les évêques de Rio-de-Janeiro et de Para ont soutenu auprès des congrégations ecclésiastiques, et ensuite auprès du Pape, leurs propositions relatives à la prééminence dans l'administration de leurs diocèses contre l'ingérence du Gouvernement.

Les congrégations et le Pape ont adhéré à ces propositions. Toutefois, les négociations continueront avec le Gouvernement brésilien, pour amener une solution définitive des différends qui se sont élevés entre les évêques brésiliens et le Gouvernement.

DERNIÈRE HEURE

FERMETURE D'UNE LOGE DE FRANCS-MAÇONS

Perpignan, mardi 3 juillet

Un arrêté préfectoral, vient d'ordonner la fermeture de la loge maçonnique de Perpignan.

LE MÉCONTENTEMENT DE L'AUTRICHE

Cologne, mardi 3 juillet.

Une dépêche de Vienne, adressée à la *Gazette de Cologne*, dit que la proclamation du czar aux Bulgares a produit un vif mécontentement dans les cercles officiels.

PRÉCAUTIONS DE L'ANGLETERRE.

Londres, mardi 3 juillet.

Le *Times* de ce matin dit que l'envoi de la flotte anglaise à Besika a été décidé par le cabinet, à l'issue d'une vive discussion, sur la question de savoir si l'on n'enverrait pas aussi 20,000 hommes d'embarquement.

L'envoi de la flotte a seul été décidé.

La flotte anglaise dans la Méditerranée sera prochainement renforcée.

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 2 juillet :

La liquidation de nos rentes s'est faite comme les précédentes sans que l'argent ait eu à intervenir.

Les acheteurs sans argent ont été reportés par les vendeurs sans titres.

Le nombre de ces derniers a cependant diminué depuis un mois.

Le déport a été moins élevé qu'à la dernière liquidation sur le 3 0/0 surtout.

Les cours de compensation ont été fixés à 70,30 sur le 3 0/0 et à 106,90 sur le 5 0/0

D'un mois à l'autre, les acheteurs ont gagné 1,75 sur le premier, 2,60 sur le second.

Les demandes de l'Epargne ne montrent aucune tendance à se ranimer sur le 3 0/0 ; un certain nombre de portefeuilles paraissent disposés à profiter du cours actuel pour réaliser.

Les recettes générales n'ont acheté que 900 fr. de rentes 3 0/0 et 28.000 fr de rentes 5 0/0 ; chiffres plus que modestes pour un lundi.

Nos rentes très-soutenues jusqu'à ce que la liquidation ait été terminée se sont allourdies à l'approche de la clôture.

Le 3 0/0 qui avait fait 70,55 a fini par 70,15 en baisse de 0,15.

Le 5 0/0 ferme à 106,85 en hausse de 0,05 centimes.

Il a fait au plus haut 107.02 1/2.

La banque de France a remonté à 3,120 c'est à peu près sur ce cours que l'on a détaché le coupon de 51 francs.

BANQUE NATIONALE
Place Vendôme à Paris
Société Anonyme, capital : 4,000,000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

100	oblig.	Lit. Vatic. 3 0/0	500	oblig.	Tramways catalans
100	id.	id. 3 0/0	80	act.	Tabac. réunies
100	act.	Admount	500	act.	Omnibus
1000	oblig.	Vaals	500	oblig.	Omnibus
500	act.	Ouest Alg. 7 0/0	500	oblig.	Hippodrome
500	oblig.	Hippodrome	500	act.	Mar. aux cuirs
500	act.	Mar. aux cuirs	500	act.	Mont de Piété
500	act.	Mont de Piété	500	act.	Lacy Bing
500	act.	Lacy Bing	500	act.	Sidck
500	act.	Sidck	500	act.	Compagnie générale
500	act.	Compagnie générale	500	act.	Mine d'or de Corg
500	act.	Mine d'or de Corg	500	act.	Fe Sylvane
500	act.	Fe Sylvane	500	act.	Thermes Balaruc
500	act.	Thermes Balaruc	500	act.	Tram. de Versailles
500	act.	Tram. de Versailles	500	oblig.	Portugais
500	oblig.	Portugais	500	act.	Champagne
500	act.	Champagne	500	act.	Port-Sart et Mon
500	act.	Port-Sart et Mon	500	act.	Sauvader
500	act.	Sauvader	500	act.	Anchos
500	oblig.	Anchos	500	oblig.	Quar. de Bruxel.
500	oblig.	Quar. de Bruxel.	500	oblig.	Forge Sclos
500	oblig.	Forge Sclos	500	oblig.	Huitrière Morbihan
500	oblig.	Huitrière Morbihan	500	oblig.	Fr. gothique
500	oblig.	Fr. gothique			

Cours officiels de la Bourse

2 juillet. — 5 heures soir.

Huile de colza en f. d.	91 25	Spiritueux	56 50 .. ..
id. en tonnes	93 25	Farines 8 m.	66 25 .. ..
id. épurée	101 25	id. supérieur	62 75 .. ..
Huile de lin en fûts d.	75 50	Suif	96 50
id. en tonnes	77 50	Café de Java	230
Suc 100 n. 88 s. 10/13 d.	71 50	id. Ceylan	245
id. 7/9 disp.	77 50	id. Haïti	210
id. blanc 3 c.	79 ..	id. Rio	195
Raffinés bonne sorte 100 k.	.. ..	Cacao de Para	190
id. belle sorte	161	id. Guayaquil	100
Certificats de sortie	74 25	id. Haïti	110
Mélasse de fabrique	11	id. Trinité	107
id. raffinerie	12	id. Cateau	200 à 400

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 2 juillet. — 6 heures du soir

Huile de colza	91 25	id. à l'octob.	70 50 .. ..
id. courant	91 25	Raffinés	160 .. ..
id. août	91 75	Farines 8 m. 3/6	66 25 .. ..
id. 4 dern.	93 93 25 ..	id. à usage	67 .. ..
id. 4 prem.	93 50	id. sept. oct.	67 50 .. ..
Huile de lin d.	75 50	id. 4 derniers	68 .. ..
id. courant	75 50	Farines spéc.	61 .. ..
id. août	75 50	id. août	63 50 .. ..
id. 4 dern.	77	id. sept. oct.	61 .. ..
id. 4 premiers	76 77	id. 4 dern.	64 50 .. ..
Spiritueux c.	56 50 ..	M. Darblay	70 .. ..
id. août	56 50 57 ..	Blés courant	31 75 .. ..
id. 4 prem.	.. .. ..	id. août	31 50 25 ..
id. 4 derniers	57 25	id. sept. oct.	30 75 .. ..
Stock	pipes	id. 4 dern.	30 75 .. ..
Circulation		Seigle courant	20 75 .. ..
Sucres 88 d. 10/13	71 50 71 ..	id. août	20 20 25 ..
id. 7/9 disp.	77 50 77 ..	id. sept. oct.	20 .. .. ..
id. blanc 3 c.	78 50 78 ..	id. 4 dern.	19 75 20 ..
id. août	77 50		

PARIS, 3 juillet. — Dépêche de 2 heures

Colza courant	91 25	4 derniers	57 25
Août	92 »»	Suc. 88° d. 10/13	71 50
4 derniers	93 50	» 7/9 disp.	77 50
4 prem.	93 50	» bl. n°3 cour.	78 50
Lin courant	75 25	Livr. 4 d'octobre	80 50
Août	75 75	Farines 8 m., c.	66 25
4 derniers	76 75	4 derniers	67 75
Spiritueux cour.	56 »»	Août	67 »»
Août	56 75	Marque Darblay	79 »»

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE
DU 2 JUILLET 1877

Par espèces	Amènement	Poids moyen	Prix le k. 1re q.	Prix le k. 2e q.	Prix le k. 3e q.	Prix extrêmes
Bœufs	265	314	1.85	1.70	1.50	1.45 à 1.90
Vaches	73	225	1.75	1.52	1.36	1.32 1.76
Taureaux	113	460	1.60	1.48	1.38	1.35 1.65
Veaux	934	76	2.18	1.90	1.65	1.60 2.26
Moutons	20.888	30	1.95	1.8.	1.50	1.40 2 .
Porcs gras	831	90	1.80	1.70	1.40	1.38 1.93
Maigres						

Pesant de moutons: rases. 1 .. à 3 .. ; en laine de 1 ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 3 juillet

SUCRES	Cours offi.		offert		Demandé	
Sucre ind. 88 degré	..	..	..	..	..	..
— n° 7 à 9	77	.	..	..	..	..
— en pain, 6 1.	166	.	..	..	..	..
Sucre n° 3	88	50	..	..	..	..
— 10/13	71	..	..	..	..	..
136 betterave, disp.	58	.	..	..	..	..
— — courant	54	50	..	..	..	..
— fin, tre q. disp.	55	.	54	.	..	..
— — courant	53	50	54	.	..	..
— Mélasse dispon.	54	50	54	50	..	..
— à livrer 4 ters.	68	..	..	..	..	..
— — à janvier	..	..	..	..	..	..
— — à d'été	59	..	..	..	..	..
— — 4 dern., nu.	56	.	..	..	..	..
— 2 prochains	55	..	..	..	..	..

COURS DES HUILES DE LILLE DU 3 JUILLET

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURTEAUX les 100 kil.	
Colza	82 50	.. ..	26 ..	29 ..	19 50	20 50
— esp. p. q.	88 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette, goût	.. ..	.. ..	30 ..	31 ..	20 ..	.. ..
— rouge	.. ..	.. ..	23 ..	24 50	20 50	20 ..
Cameline	.. ..	.. ..	23 ..	24 ..	20 ..	27 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Lin du pays	69 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Lin étranger	67 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Refusez toute Contrefaçon

—N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stua Zde Decies par d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46.270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre, — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — N° 49,522 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr., 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coiffe, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie Place Vendôme, 26 à Paris.

Aucun rentier ou capitaliste ne peut se passer de la lecture de la *Gazette de Paris*, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux financiers. *4 francs par an.* — 51, rue Taitbout, Paris. 13971

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Parait tous les Dimanches

Résumé de chaque numéro

2 FR. par AN — Informations financières. Causerie financière. Bilan. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. — 2 FR. par AN

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement

PARIS.-45, rue Vivienne, 45.-PARIS

Envoyer mandat ou timbres-poste.

13890—912